

COMPTE-RENDU DU C.T.E.

(24 MAI 2004)

1 -LA GOUVERNANCE (volet Plan Hôpital 2007)

La CGT : après avoir écouté l'exposé de la Direction et du Président de la CME sur la participation du Centre Hospitalier de Brive à l'entrée dans l'expérimentation « Nouvelle Gouvernance Hospitalière », a exposé les motifs pour lesquels elle s'oppose.

Une déclaration a été faite par notre syndicat lors de la CME, et est jointe en annexe. Elle résume les propos tenus en CTE.

Vote :

10 contre = C.G.T. et F.O.

6 pour = C.F.T.C. et C.F.D.T.

Le Président de la CME s'est abstenu car la CME n'avait pas eu lieu.

Hors CTE , petits commentaires : La CFTC était présente aux A.G., aux réunions avec la Direction et a toujours dit clairement son opposition à ce projet. Notre surprise fut grande lors du vote car à aucun moment ils n'ont rencontré l'inter syndicale afin de lui exposer son changement d'orientation.

Belle transparence !

Cette attitude ressemble fort à celle observée pendant les 35 heures ou les retraites... On fait croire au personnel que et on fait tout et son contraire.

Au CA :

Déclaration de M.C. RIPERT représentante des personnels :

« Nous ne sommes pas opposés à une réforme de l'hôpital, néanmoins nous nous opposons à cette expérimentation qui introduit de fait la réforme « Plan Hôpital 2007 » que nous contestons sur le fond et sur la forme.

Deux grands points :

- Vous inscrivez dans le projet d'expérimentation qu'il s'agit de donner du sens à nos valeurs institutionnelles. Les valeurs de notre institution, c'est soigner toutes les personnes, quels que soient leurs origines ou leurs moyens financiers. Dans le cadre de la réforme hôpital 2007, le risque

majeur est la tentation de sélectionner les activités développées sur des seuls critères financiers de rentabilité, et donc, de fait, la sélection des malades. Les rentables, oui, et les autres ?... La logique du soin s'éloigne.

- La gouvernance elle-même : inscrit déjà une réduction considérable des pouvoirs des CA. Nous ne cautionnons pas et ne cautionnerons pas le Plan Hôpital 2007. Nous demandons un vote à bulletin secret. »

Vote :

10 pour

5 contre

NB : Monsieur MURAT explique son vote « pour » en signifiant que le *Pouvoir du Président du CA se trouve renforcé...*

QUESTIONS POSEES PAR LES ELUS CGT

2 -POINT SUR LES URGENCES- .

LA CGT : demande où en sont les plans du futur service des urgences et quelle sera la nouvelle organisation que ce soit sur l'accueil, le soin ou le secteur administratif.

La Direction : rien n'est encore finalisé à ce jour. Tous les acteurs concernés par ce service y travaillent.

3 - POINT SUR LA PSYCHIATRIE .

LA CGT : Les nouveaux plans devaient être présentés au dernier CTE, ne voyant rien arriver, on aimerait savoir où en sont les projets .

La Direction : Tout devrait être terminé pour le CTE de juin.

La CGT : Le nouveau service aura un fonctionnement à titre départemental ou continuera-t-il à fonctionner sur la philosophie des secteurs ?

La Direction : Fonctionnement sera inchangé.

4 - POINT SUR LA MATERNITE

LA CGT : De nouvelles réunions ont-elles eu lieu avec la Clinique Saint Germain ? Nous ne sommes pas opposés à ce que ces lits réintègrent le secteur public mais nous n'accepterons pas les monnaies d'échanges.

Le personnel du secteur privé devra accéder au statut de la Fonction Publique Hospitalière et une réflexion devra être engagée sur les services (radio, labo, transports, bloc, anesthésie etc....) afin de mesurer l'augmentation de la charge de travail et les effectifs nécessaires à cette augmentation.

La Direction : aucune évolution, aucune réunion en vue. Il est de la responsabilité de l'ARH de convoquer une réunion si ce projet devait naître.

5 - POINT SUR LA CRECHE

La CGT : La réunion qui devait avoir lieu avec la mairie , a-t-elle eu lieu ? Nous insistons sur le fait que ce problème devient urgent, que nous devons tout faire pour conserver cette crèche répondant à des besoins de service publique, d'accélérer le dossier afin de ne pas perdre le financement CAF.

La Direction : La réunion n'a pas eu lieu .

Un échange ferme a suivi et notre administratrice au CA a reposé la question en présence de Monsieur MURAT et Monsieur AUGER

Au CA : Monsieur AUGER explique que la CAB aurait voté contre le principe d'un centre multi accueil enfants. Le représentant des Communes Monsieur PENALVA s'inscrit en faux, précisant qu'au niveau du vote 7 communes de la CAB ont voté pour et que 7 communes de la CAB ont voté contre et que le résultat du vote et donc de la décision est suspendu à la décision de Brive.

Le Président du CA précise qu'une réflexion est faite concernant la création d'une crèche CCAS pour Brive, il ajoute que déjà beaucoup de choses ont été faites par la municipalité en faveur du Centre Hospitalier de Brive et que celui-ci peut envisager soit d'utiliser cette crèche par convention soit de proposer un projet de crèche hospitalière.

La représentante au CA fait remarquer que beaucoup de temps déjà est passé et donc perdu pour mettre en place d'autres projets. Le personnel du CH rajeunit et donc il n'est pas exclu que le nombre d'enfants à accueillir augmente de façon significative, de plus sur la commune de Brive et des environs beaucoup de parents ont déjà des problèmes à trouver des points d'accueil pour leurs enfants. Il est important de privilégier l'accueil des nouveaux arrivant et de fidéliser la population et notamment salariée, il en va de la dynamique d'une ville.

Prochaine réunion sur ce thème avec la décision de la CAB et de la municipalité de Brive le 21 juin 2004. A suivre...

6 - FICHES DE POSTE DES AGENTS MAGASIN/SECURITE

La CGT : Des fiches de poste ont été élaborées dans ces services, ne sont pas mises en cours dans leur globalité car non validées

La Direction : Le CTE ne validera pas toutes les fiches de postes individuellement, ce n'est pas dans ses missions. Espérons que ces services les aient mises en place pour leur organisation.

La CGT : OK, sauf que la Direction précédente avait donné son accord. Nous demandons qu'elles soient rapidement validées et appliquées pour une reconnaissance de ces personnels et d'une organisation efficace.

7 - TRAVAUX ET ORGANISATION MAISON DE RETRAITE

La CGT : Lors du dernier CTE nous avons demandé si des travaux étaient réalisés à la maison de retraite 1 , votre réponse avait été négative.

Pouvez-vous nous donner des précisions sur ces travaux car des travaux sont bien effectués.

Où en est la répartition des effectifs ?

La Direction : Les travaux correspondent à des aménagements de bureaux suite à l'arrivée d'un médecin.

La convention tripartite n'est pas encore signée (volet DDASS), mais tout devrait être fini en juin.

La CGT : nous redemanderons un point au CTE du mois de juin.

Nous signalons au personnel que nous sommes réintervenues hors CTE pour demander qu'un frigidaire-congélateur soit acheté.

8 - FONCTIONNEMENT DU CCAA ET ONCORESE

La CGT : bien que le CCAA et ONCORESE soient des organismes indépendants de l'hôpital nous redemandons au vu des maigres budgets octroyés pour 2004

que ces services fassent partie intégrante des budgets hospitaliers. Nous avons aussi demandé que les formations prévues par le CCAA soient maintenues pour l'année 2004.

La Direction nous répond que dans l'état actuel des choses il n'est pas prévu de les intégrer mais que dans le futur ils pourraient rentrer dans un G.C.S.

La CGT restera vigilante sur ces deux dossiers.

9 -LISTE DES LITS FERMES SUR LE DEPARTEMENT (pendant la période de l'été)

La CGT : le point des fermetures de lits pour l'été a-t-il été fait avec la DDASS ?

La Direction : non, la prochaine réunion a lieu le 4 juin 2004.

10 - COMPTE-RENDU DE LA REUNION DEPARTEMENTALE SUR LA CANICULE .

La CGT : aimerait avoir un compte-rendu de cette réunion.

La Direction : nous le ferons au prochain CTE.

11 - POINT SUR LA BLANCHISSERIE .

La CGT : Les postes vacants suite à un quelconque absentéisme sont-ils tous remplacés ?

La Direction : Oui, aucun poste reste non remplacé.

La CGT : Les conditions de travail sont plus que précaires, nous demandons à ce que les agents de ce service retiennent l'attention de tous ., que des ventilateurs ou des climatiseurs provisoires soient rapidement installés.

Lors du prochain CHSCT, nous demanderons des précisions sur les travaux qui seront effectués au mois de juillet.

La Direction : OK pour l'étude de ces propositions.

12 - FICHE DE POSTE ASH à la STERILISATION

La CGT : demande si la fiche de poste ASH à la stérilisation ne pourrait pas être revue. Ce poste prévoit des horaires de coupure (sans repas pris à domicile) et un roulement sur 35 heures par semaine. Le personnel du Centre Hospitalier intéressé par ce poste n'a pas postulé sur cet emploi du fait de la combinaison d'horaires difficile et de la perte de RTT.

Ne serait-il pas plus équitable de repasser ce poste avec des RTT au vu des horaires et par rapport aux autres agents ? Nous avons insisté sur un nombre d'effectif très insuffisant pour remplir les missions demandées.

Une fiche de poste cohérente facilitera la stabilité du personnel dans ce service.

La Direction : répond que ce poste a été étudié au plus juste des besoins en ASH et que le remplacement de ce poste à caractère spécifique pose un problème.

13 - PRECISIONS SUR LE GUIDE 35 HEURES .

La CGT : suite à des appels sur des problèmes d'interprétation concernant les nuits , nous demandons à ajouter des exemples sur le chapitre nuit/alternance.

La Direction : est OK, informera dans un premier temps les cadres lors d'une réunion et un exemple sera inclus dans le guide pratique.

La CGT : où en est le recrutement des effectifs concernant les 32 heures30 de nuit ?

La Direction :Le recrutement est presque terminé, il reste 2 ou 3 postes non pourvus mais dont le recrutement aura lieu en septembre.

14 -LA MORGUE

La CGT : au cours d'une visite le 13 mai dans ce service, a constaté que les deux climatisations des salons de présentation étaient en panne depuis le 8 avril. Nous avons alors interpellé Monsieur CHANTALAT pour savoir où en était ce dossier.

La Direction nous a alors répondu que le problème de surtension était dû à une erreur de manipulation lors des travaux effectués à la boutique. Il nous a été confirmé que ce serait cette entreprise qui prendrait en charge le coût de ces travaux. Des climatiseurs provisoires ont été mis en place le 14 mai en attendant les définitifs.

La CGT : a signalé qu'il y avait un manque d'effectif et des problèmes de délai dans les signatures des certificats de décès. Nous demandons que ces deux points soient revus dans les instances adéquates.

Hors CTE, nous trouvons qu'il est dommage d'intervenir à chaque fois sur le suivi des travaux, alors que tout pourrait être plus simple.

QUELQUES ABREVIATIONS

ARH: agence régionale de l'hospitalisation

AS : Aide Soignant

ASH: Agent des Services Hospitaliers

CA: Conseil d'Administration

CAB : Communauté Agglomération de Brive

CAP : Commission Administrative Paritaire

CHSCT: Comité d'Hygiène Sécurité et des Conditions de Travail

CME: Commission Médicale d'Etablissement

CNAM : Caisse Nationale Assurance Maladie

CTE: Comité Technique d'Etablissement

DDASS: Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales

GCS : Groupement de Coopération Sanitaire

IDE : Infirmier (ère) Diplômé (e) d'Etat

IFSI : Institut de Formation des Soins Infirmiers

MIGAC : Mission d'Intérêt Général et Aides à la Contractualisation

RTT: Réduction Temps de Travail

SIBTU: Syndicat Interhospitalier Brive /Tulle/Ussel

SIH: Syndicat Inter hospitalier

SROSS: Schéma Régional d'Organisation Sanitaire et Sociale

INFOS
GENERALES